

2026

CATALOGUE DE FORMATION

Les formations sont organisées par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire.

Elles sont destinées aux chasseurs ainsi qu'aux adhérents territoriaux à jour de cotisation. D'autres publics peuvent être admis après autorisation de la FDC 71. Plusieurs formations sont animées en partenariat avec les associations départementales de chasse spécialisée ou d'autres organismes.





LA FDC 71

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire (FDC 71), représente officiellement la chasse et les chasseurs du département auprès des administrations et des élus depuis plus de 100 ans (1924).

Basée à Viré, c'est une association agréée pour la protection de l'environnement depuis 1980.



Les formations menées par la FDC 71 répondent à trois thématiques : faire découvrir la chasse avec la chasse accompagnée, préparer les candidats à l'examen du permis de chasser et proposer des formations aux chasseurs adhérents. Elle propose, en plus de la formation théorique et pratique du permis de chasser, 13 formations, dont certaines en partenariats.

La formation est gratuite, la participation demandée correspond aux consommables et aux frais inhérents aux intervenants extérieurs.

L'accès à une formation doit faire l'objet d'une **inscription préalable**, le plus tôt possible, auprès de la FDC 71.

3 possibilités :

- Depuis votre Espace Adhérents
- Sur le site internet de la FDC 71 www.chasse-nature-71.fr, sur les pages dédiées aux formations.
- Via un bulletin d'inscription à retourner à la FDC 71 (*dernière page de ce livret*).

Suite à votre inscription, vous recevrez votre convocation. Votre inscription ne sera effective qu'à réception du règlement de votre participation. En cas d'absence non justifiée au préalable, la participation ne sera pas restituée.

La FDC se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant.



OFFRE

<u>Remise à niveau décennale à la sécurité</u>	04
<u>Connaissance des cervidés et des pratiques de chasse individuelle</u>	06
<u>Biologie et suivi des grands prédateurs</u>	07
<u>Bécasse des bois : Mieux connaître l'oiseau</u>	08
<u>Régulation des corvidés à tir</u>	09
<u>Piégeage - agrément du piégeur avec l'APASL</u>	10
<u>Fonctionnement d'une association de chasse</u>	12
<u>Garde-chasse particulier avec l'ADGCPSL</u>	13
<u>Chasse à l'arc avec CHASSARC 71</u>	15
<u>Examen initial du gibier sauvage et hygiène alimentaire</u>	16
<u>Atelier culinaire venaison</u>	17
<u>Responsable de battue</u>	18
<u>Eviscération et découpe d'un sanglier dans le respect des règles d'hygiène</u>	20
<u>Bulletin d'inscription</u>	21





REMISE A NIVEAU DÉCENNALE A LA SÉCURITÉ



OBJECTIF



Dispenser aux chasseurs la formation obligatoire instaurée par la loi du 24 juillet 2019 et l'arrêté ministériel du 5 octobre 2020 relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique.

Cette formation consiste en une remise à niveau décennale obligatoire portant sur les règles élémentaires de sécurité dans le but de réduire le nombre d'accidents.

Chaque chasseur doit suivre cette formation dans un laps de temps de 10 ans **sans quoi il ne pourra plus valider son permis de chasser sur le territoire national.**

Comment suivre la Formation ?

- En présentiel : dates proposées ci-dessous.
- En distanciel : lien sur votre espace adhérents, permettant de suivre, à votre rythme et à votre domicile, les 4 modules.

Formateurs



CÉLINE DRION



ÉDOUARD BUISSON



STÉPHANE CAMUS



ROBIN GREMILLON



Franck JACOB



ANTHONY MORLET

17 AVRIL ou 20 NOV.

9h ou 13h30

VIRE

21 MARS

9h ou 14h

GUEUGNON

27 FEVRIER

9h ou 14h

ANZY-LE-DUC

19 JUIN ou 18 SEPT.

9h ou 14h

LE CREUSOT

11 DÉCEMBRE

9h ou 14h

AUXY

22 MAI

9h ou 14h

MERVANS

26 JUIN

9h ou 14h

CORTEVAIX

12 JUIN

9h ou 14h

ECUISSES

PROGRAMME

Le contenu pédagogique a été défini par la Fédération Nationale des Chasseurs avec l'avis de l'Office Français de la Biodiversité ; il est identique pour toute la France.

Cette remise à niveau obligatoire prend la forme d'apports théoriques mais aussi de mises en situation par des vidéos reconstituant des faits réels.

Elle se compose de modules et se déroule sur environ 3 h 30.



1

Module 1:

- Comprendre pourquoi cette formation et ses enjeux pour le monde de la chasse
- Bilan des accidents de chasse saison 2023/24



2

Module 2 :

Cas concrets, grâce à des reconstitutions d'accidents réels en vidéo (réalisation : Cinématir)



3

Module 3 :

- Consignes de sécurité individuelles
- Comportement à adopter pour prévenir les risques



4

Module 4 :

- Le réseau fédéral français
- Les mesures obligatoires de sécurité (chasseurs et non-chasseurs) du schéma départemental de gestion cynégétique

Places par session



OUVERTURE

Chasseurs

Infos

Programme : Edouard BUISSON // 06.77.10.83.98

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



CONNAISSANCE DES CERVIDES ET DES PRATIQUES DE CHASSE INDIVIDUELLE



OBJECTIF

Apporter des connaissances aux chasseurs sur la biologie des cervidés et sur les pratiques de chasse à l'affût et à l'approche.

Durée de la formation : 3h30



STÉPHANE CAMUS

Formateur



ROBIN GREMILLON

Suppléant

30 MAI

8h30

VIRÉ



PROGRAMME

Biologie et gestion des cervidés :

- Biologie du Cerf élaphe et du Chevreuil : détermination des classes d'âge par la dentition, reproduction, ...
- Gestion des cervidés : Territoire grand gibier, plan de chasse, prévention des dégâts agricoles et forestiers...

La chasse à l'affût et la chasse à l'approche :

- Réglementation
- Conseils pratiques et techniques
- Notions de balistique
- Ethique de chasse et recherche du gibier blessé

Places par session



OUVERTURE

Chasseurs



Infos

Programme : Stéphane CAMUS // 06.88.45.60.44

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



BIOLOGIE ET SUIVI DES GRANDS PREDATEURS



OBJECTIF

Informer et sensibiliser sur ces espèces protégées et sur leurs suivis.

Durée de la formation : 4h



ROBIN GREMILLON

Formateur



ANTHONY MORLET

Suppléant

13 JUIN

8h

VIRÉ



PROGRAMME

Biologie et législation sur le Loup gris et le Lynx boréal :

- Histoire de ces espèces en France
- Biologie et mœurs
- Cadre législatif
- Evolution des effectifs
- Suivis scientifiques

Présentation du Réseau Loup / Lynx

Organisation et fonctionnement

Piégeage photographique :

- Réglementation
- Matériels et caractéristiques
- Techniques de pose



Places par session

30

OUVERTURE
Chasseurs

Infos

Programme : Robin GRÉMILLON // 06.08.84.52.74

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



BÉCASSE DES BOIS : MIEUX CONNAITRE L'OISEAU



OBJECTIF

Acquérir des connaissances sur la Bécasse des bois.

Durée de la formation : 3h30



EDOUARD BUISSON
Formateur

ANTHONY MORLET
Suppléant

CNB
Partenaire

28 MARS
8H30
VIRÉ



PROGRAMME

Biologie de l'espèce :

- Description
- Habitat
- Comportement

Statut de conservation de l'espèce :

- Statut juridique
- Démographie

Outils de gestion et de suivi :

- Gestion de l'espèce : PMA, déclaration des prélèvements
- Suivi démographique, capture marquage recapture.

Analyse des tableaux de chasse :

Détermination de l'âge, ...

Financé par



Formation soutenue financièrement par l'Office français de la biodiversité et la Fédération nationale des chasseurs via le fonds biodiversité abondé par une éco-contribution des chasseurs et de l'Etat



Places par session



OUVERTURE

Chasseurs

Infos

Programme : Edouard BUISSON // 06.77.10.83.98

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



REGULATION DES CORVIDES A TIR



OBJECTIF

Initier les chasseurs à une méthode efficace de régulation des corvidés par tir.

Durée de la formation : 3h30



FRANCK JACOB
Formateur

CÉLINE DRION
Suppléante

6 MARS
14H

TOUTENANT



PROGRAMME

Cadre réglementaire et rappel législatif :

- Espèces concernées : statut, reconnaissance, dommages
- Périodes d'interventions
- Modalités de chasse et de destruction
- Moyens autorisés

Présentation de la méthode :

- Matériel nécessaire
- Conseils pour une bonne efficacité
- Conseils de sécurité

Places par session

30

OUVERTURE
Chasseurs

Infos

Programme : Franck JACOB // 06 86 87 72 39

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



PIEGEAGE – AGREEMENT DU PIEGEUR(AVEC L'APASL)



OBJECTIF

Dispenser la formation obligatoire en vue de l'obtention de l'agrément de piégeur en vertu de l'arrêté ministériel du 29 janvier 2007.

FORMATION SUR 2 JOURS :

Partie théorie : 1^{ère} journée

Partie pratique : 2^{ème} journée

A NOTER

- Repas de midi tiré du sac (merci de prévoir)
- Bottes et vêtements de pluie pour le terrain la 2^{ème} journée

CONDITIONS PARTICULIERES

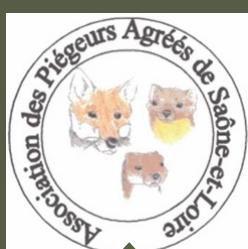
Formation ouverte à partir de l'âge de 15 ans, l'agrément n'est accordé qu'à partir de 16 ans (arrêté du 13/12/2011)

Durée de la formation : 2 journées complètes



CÉLINE DRION

Formatrice



APASL

Intervenants



STÉPHANE CAMUS

Suppléant

VIRÉ

25 OU 27 JUIN

9H

THEORIE

4 JUILLET

9H

PRATIQUE

PROGRAMME

La 1^{ère} journée de la formation se déroule en salle et a trait aux aspects réglementaires.

La 2^{nde} journée est consacrée à l'apprentissage des techniques de piégeage et à leur mise en pratique.

Elle se déroule sur 2 journées complètes (9h/17h).



1

Jour 1:

- Textes réglementaires
- Utilisation du carnet de piégeage
- Information sur les différents modèles de pièges
- Présentation de l'Association des piégeurs agréés de Saône-et-Loire (APASL)
- Connaissance des espèces
- Maladies transmissibles à l'homme



2

Jour 2:

- Atelier n°1 : manipulation des pièges en salle
- Atelier n° 2 : techniques de piégeage par vidéo, test de connaissances
- Atelier n° 3 : Manipulation des pièges en situation sur le terrain

Places par session

50

OUVERTURE

Tout public

Infos

Programme : Céline DRION // 06.33.55.09.21

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE



OBJECTIF

Connaître les obligations imposées par la Loi 1901 et les droits d'une association à travers son fonctionnement, ainsi que les responsabilités de tout président d'association.

Durée de la formation : 4h



PEGGY GAULTIER

Formatrice



ANTHONY MORLET

Suppléant

11 SEPT.

14H

VIRÉ



PROGRAMME

Le système associatif, la loi 1901 et son fonctionnement :

- Les statuts
- Le règlement intérieur
- L'assemblée générale

Le cas des associations :

- Responsabilités civiles et pénales des dirigeants
- Organisation de manifestations

Les autres structures

Le bail de chasse

L'organisation de la chasse en France

La chasse en Saône-et-Loire :

- Fonctionnement et organisation de la FDC 71
- Adhérents : détenteurs de droit de chasse, chasseurs
- Schéma départemental de gestion cynégétique
- Plans de chasse et de gestion, notion de territoire, droit de destruction...

Places par session



OUVERTURE

Présidents, secrétaires d'association de chasse,
membres (ou candidats) du bureau, chasseurs



Infos

Programme : Peggy GAULTIER // 03.85.27.92.75

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



GARDE-CHASSE PARTICULIER (AVEC L'ADGCPSL)



OBJECTIF



Obtenir la reconnaissance d'aptitude technique à la fonction de garde-chasse particulier.

Formation sur 3 jours :

Module 1 : 1^{ère} et 2^{ème} journée

Module 2 : 3^{ème} journée

A NOTER

Repas de midi tiré du sac (*merci de prévoir*)

POUR INFORMATION

Des séances complémentaires de formation pratique sont dispensées sur le terrain. Ces séances sont facultatives pour l'obtention de l'agrément.

Durée de la formation : journée complète



VINCENT AUGAGNEUR

Formateur



ROBIN GREMILLON

Suppléant



ADGCPSL

Soutien logistique
et intervenants

VIRÉ

25 AVRIL

8H30

MODULE 1.1

22 MAI

8H30

MODULE 1.2

20 JUIN

8H30

MODULE 2

PROGRAMME

Dispensée par la FDC 71 avec le soutien logistique de l'Association Départementale des Gardes-Chasse Particuliers de Saône-et-Loire (ADGCP SL), le programme établi conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 30 août 2006 (*Module 1 et Module 2*).

Elle se déroule sur 3 journées complètes (8h30 / 17h).

JOUR 1



Notions juridiques de base

- Bases du droit pénal français et institutions judiciaires
- Police judiciaire et ses agents
- Procédure pénale
- Infraction pénale
- Déroulement de l'instruction des procédures judiciaires

Droits et devoirs du garde-chasse particulier

- Place du garde-chasse particulier au sein de la police judiciaire
- Devoirs, prérogatives et limites de compétence
- Contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit de propriété

JOUR 2



Déontologie et techniques d'intervention

Police de la chasse

JOUR 3



Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats

Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions

Places par session



OUVERTURE

Candidats à la fonction sur un territoire de Saône-et-Loire

CHASSE A L'ARC



OBJECTIF



Dispenser la Journée de Formation Obligatoire (JFO) en vue de l'obtention de l'attestation permettant de chasser à l'arc (arrêté ministériel du 18 août 2008, modifié par l'arrêté du 16 Juillet 2012).

Durée de la formation : journée complète



ANTHONY MORLET
Formateur



Intervenant FDC71



**CHASSARC 71
VINCENT LEBLOND**

Intervenant



**UDUCR
ANDRÉ GOIN**

Intervenant



FRANCK JACOB
Suppléant

21 MAI ou 6 JUIN

VIRÉ

8H30 - 17H30

*Repas de midi tiré du sac (merci de prévoir)
Bottes et vêtements de pluie pour le terrain*



PROGRAMME

Matinée (salle):

- Historique
- Nomenclature : arc, corde, flèche, accessoires...
- Définitions particulières : band, allonge, spine...
- Réglementation et sécurité

- Comportement et mode de chasse

Après-midi (terrain):

- Montage d'un arc, mesure du band, détermination de l'allonge
- Tir et manipulation des différents types d'arcs



Places par session



OUVERTURE

Chasseurs

Infos

Programme : Anthony MORLET // 06.88.45.60.48

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE ET HYGIENE ALIMENTAIRE



OBJECTIF



Suite à l'évolution de la réglementation européenne, former des chasseurs à réaliser l'examen initial du gibier chassé (petit et grand gibier) obligatoire pour tout gibier devant être commercialisé et pour tout gibier cédé pour un repas de chasse ou un repas associatif.

Durée de la formation : 4h30

PEGGY GAULTIER
Formatrice

VINCENT AUGAGNEUR
Suppléant

24 AVRIL
8H30
VIRÉ



PROGRAMME

Rappels réglementaires :

- Le « Paquet hygiène »
- Chiffres clés
- Modalités de cession
- Principaux points relatifs à l'hygiène

Examen initial :

- Anatomie et pathologie
- Suivis sanitaires
- Organes sains et carcasses conformes
- Anomalies

Gestes à connaître :

- Techniques d'éviscération du grand gibier
- Techniques de prélèvements effectués dans le cadre de la recherche de trichines

Arbre de décisions :

Examen de l'animal et fiches commémoratives

Suivi des examens initiaux sur le département

Places par session

30



OUVERTURE
Chasseurs majeur

Infos

Programme : Peggy GAULTIER // 03.85.27.92.75

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



ATELIER CULINAIRE VENAISON



OBJECTIF



Apprendre à cuisiner du gibier chassé avec un chef.

Formation proposée en partenariat avec le Lycée des Métiers Alexandre Dumaine de Mâcon et le chef Stéphane Vassilyevitch.

AU PROGRAMME

En cuisine pour 4h avec le chef Stéphane Vassilyevitch. Les stagiaires sont deux par poste, préparent 3 plats à partir du gibier provenant d'un atelier de traitement et repartiront avec 2 portions de chaque plat.

EN OPTION, déjeuner au Lycée Dumaine :

Possibilité de déjeuner au restaurant d'application du Lycée sur réservation, auprès de la FDC 71 lors de l'inscription.

Durée de la formation : 4h15

			Fin nov. / Début déc.	
PEGGY GAULTIER	STÉPHANE VASSILYEVITCH	KATHLEEN VIRON	LYCÉE ALEXANDRE DUMAINE	
Référente	Formateur	Suppléante	MATIN	APRES-MIDI
			7H45 - 12H	13H45 - 18H

DATES ET PROGRAMME DÉTAILLÉ DÉFINIS EN SEPTEMBRE 2026



Formation organisée en partenariat avec le lycée des métiers Alexandre Dumaine de Mâcon



Places par session



OUVERTURE

Chasseurs

Infos

Programme : Peggy GAULTIER // 03.85.27.92.75

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



RESPONSABLE DE BATTUE



OBJECTIF

Donner tous les outils nécessaires à un responsable de battue pour organiser des chasses de manière sécurisée et sécurisante pour les chasseurs et les autres usagers de la nature.

A NOTER

Repas de midi tiré du sac (*merci de prévoir*)

Durée de la formation : journée complète

Formateurs



CÉLINE DRION



ÉDOUARD BUISSON



STÉPHANE CAMUS



ROBIN GREMILLON



Franck JACOB



ANTHONY MORLET

5 OU 12 JUIN OU
4 OU 18 SEPT.

VIRE

3 JUILLET

BRANGES

11 SEPTEMBRE

AUXY

30 MAI

PARAY LE MONIAL

24 AVRIL OU 5 JUIN

LE CREUSOT

20 MARS

MERVANS

2 OCTOBRE

ECUISSES

05 SEPTEMBRE

SAINTE-AUBIN EN CHAROLLAIS

PROGRAMME

Cette formation se déroule sur une journée et contient une partie théorique, suivie d'une partie pratique avec un travail en groupe sur une simulation de cas concrets.

Elle se déroule sur une journée complète (8h30 / 16h).



Introduction

- Outils pratiques nécessaires à une bonne organisation
- Bilan des accidents et incidents
- Droits et devoirs

Aménagement du territoire :

Comment aménager son territoire pour garantir au mieux la sécurité.



Organisation d'une journée :

- Réglementation
- Préparation en amont
 - Organisation : lignes, traques
 - Gestion du registre de battue
- Consignes de sécurité

Actions post battue :

Gestion du reste de la journée après le signal de fin de traque

Accident, incident ou manquement à la sécurité :

Adopter les bons réflexes

Cas concret :

Simulation de l'organisation d'une chasse en battue afin de valider les notions acquises durant la journée



Places par session



OUVERTURE

Toute personne susceptible d'organiser et diriger une battue au grand gibier ou au renard

Infos

Programme : Robin GRÉMILLON au 06.08.84.52.74

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



EVISCERATION ET DECOUPE D'UN SANGLIER DANS LE RESPECT DES REGLES D'HYGIENE



OBJECTIFS

Permettre aux chasseurs d'assister à une démonstration pratique relative à l'éviscération et à la découpe de détail d'un sanglier dans le respect des règles d'hygiène.

Elle se déroule sur une 1/2 journée (session de 3h30).



PEGGY GAULTIER

Formatrice



IVAN GAILLARD - I. COM'VIENDES

Intervenant

**7 mars
8H30 ou 13H30**

VIRÉ



PROGRAMME

En salle

- Rappels réglementaires sur la cession du gibier tué à la chasse et sur sa transformation
- Principaux points relatifs à l'hygiène
- Sanglier : notions d'anatomie

Dans le manège non chauffé

- Eviscération d'un Sanglier par le formateur
- Examen de la carcasse et des viscères
- Prélèvements pour la recherche de trichines
- Découpe de la carcasse en morceaux prêts à cuisiner par le formateur

Places par session

30

OUVERTURE

Chasseurs

Infos

Programme : Peggy GAULTIER // 03.85.27.92.75

Inscription : Aurélie MASELLI // 03.85.27.92.71



BULLETIN D'INSCRIPTION



NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE :

CP : COMMUNE :

TEL : / / / MAIL :

N° DE PERMIS DE CHASSER :

Pour remise à niveau décennale, chasse à l'arc et examen initial du gibier sauvage

INSCRIPTION EGALEMENT POSSIBLE SUR VOTRE ESPACE ADHERENT



FORMATION	COUT	LIEU	DATE	HEURE RDV	MONTANT
REMISE A NIVEAU DECENNALE A LA SECURITE	GRATUIT	ANZY-LE-DUC	27/02	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		GUEUGNON	21/03	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		VIRÉ	<input type="checkbox"/> 17/04 <input type="checkbox"/> 20/11	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 13H30	
		MERVANS	22/05	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		ECUISSES	12/06	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		LE CREUSOT	<input type="checkbox"/> 19/06 <input type="checkbox"/> 18/09	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		CORTEVAIX	26/06	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
		AUXY	11/12	<input type="checkbox"/> 9H <input type="checkbox"/> 14H	
CONNAISSANCE DES CERVIDES (...)	5€	VIRÉ	30/05	8H30	
BIOLOGIE ET SUIVI DES GRANDS PREDATEURS	5€	VIRÉ	13/06	8H	
BECASSE DES BOIS : MIEUX CONNAITRE L'OISEAU	5€	VIRÉ	28/03	8H30	
REGULATION DES CORVIDES A TIR	5€	TOUTENANT	06/03	14H	
PIEGEAGE - AGREMENT DU PIEGEUR (2 JOURS)	5€	VIRÉ	THÉORIE <input type="checkbox"/> 25/06 <input type="checkbox"/> 27/06 PRATIQUE <input type="checkbox"/> 04/07	9H	
FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION (...)	5€	VIRÉ	11/09	14H	
GARDE-CHASSE PARTICULIER (3 JOURS)	5€	VIRÉ	25/04 - 22/05 - 20/06	8H30	
CHASSE A L'ARC	5€	VIRÉ	<input type="checkbox"/> 21/05 <input type="checkbox"/> 06/06	8H30	
EXAMEN INITIAL DU GIBIER SAUVAGE (...)	5€	VIRÉ	24/04	8H30	
ATELIER CULINAIRE VENAISON	50€	MACON	FIN NOV. OU DEBUT DEC.	<input type="checkbox"/> 7H45 <input type="checkbox"/> 13H45	
RESPONSABLE DE BATTUE	5€	MERVANS	20/03	8H30	
		LE CREUSOT	<input type="checkbox"/> 24/04 <input type="checkbox"/> 05/06	8H30	
		PARAY-LE-MONIAL	30/05	8H30	
		VIRÉ	<input type="checkbox"/> 05/06 <input type="checkbox"/> 12/06 <input type="checkbox"/> 04/09 <input type="checkbox"/> 18/09	8H30	
		BRANGES	03/07	8H30	
		ST AUBIN EN CHAROLLAIS	05/09	8H30	
		AUXY	11/09	8H30	
		ECUISSES	02/10	8H30	
EVISCERATION ET DECOUPE D'UN SANGLIER (...)	25€	VIRÉ	07/03	<input type="checkbox"/> 8H30 <input type="checkbox"/> 13H30	
BULLETIN D'INSCRIPTION ET RÈGLEMENT (À L'ORDRE DE FDC 71) À RETOURNER À :					TOTAL
FDC 71 - LE MOULIN GANDIN - 24 RUE DES 2 MOULINS - CS 90002 - 71260 VIRÉ					CALCULEZ LE MONTANT À RÉGLER À L'INSCRIPTION

